

LA SANTÉ PSYCHIQUE AIDER LES AIDANTS



Ressources locales
du Pays de Lunel

2025



VOTRE
PROCHE
PRÉSENTE DES
TROUBLES
PSYCHIQUES ET
CELA VOUS
INQUIÈTE ?

VOS DROITS
et ceux de
vos proches



DES INTERLOCUTEURS COMPÉTENTS POUR
ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROCHES DE PERSONNES
PRÉSENTANT UN TROUBLE PSYCHIQUE

AVEC OU SANS DIAGNOSTIC

○ **UNAFAM**

📞 **06 23 40 75 49 - Permanence téléphonique Hérault**

👉 **Action**

Des bénévoles, confrontés à la maladie psychique dans leurs familles ou leur entourage, ont été formés et sont disponibles.

Un accueil individualisé, des groupes de paroles, des formations et des ateliers d'entraide pour vous aider à faire face.

Nous défendons vos intérêts auprès des institutions : dans les hôpitaux, à l'ARS (Agence Régionale de Santé), au Conseil Général, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

○ **COMMUNAUTÉ 360**

📞 **0800 360 360**

👉 **Action**

Accessible sur l'ensemble du territoire, numéro unique et gratuit

Permet à toute personne, en tout lieu, d'être mis en relation avec un interlocuteur expert, au regard de la problématique.

Accueil, conseil et orientation dans le parcours de vie et de soin d'une personne présentant un handicap

- Pour les personnes présentant un handicap
- Pour un proche ou un aidant

○ **COMMENT RENSEIGNER UN DOSSIER MDPH**

Plus d'infos ici



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION DES USAGERS ET DE LEURS PROCHES

À LUNEL

APPV

ASSISTANCE AUX PROJETS ET PARCOURS DE VIE À LUNEL

📞 04 67 40 70 64

Cible

Pour toutes personnes présentant un handicap, pour les aidants, pour tous les âges. **Gratuit.**

Action

Aide à définir les priorités et à trouver des solutions pour la réalisation de projets de vie (logement, travail, vie sociale, santé, ...).

Interventions à domicile ou dans un lieu choisi par la personne.

ASSOCIATION AVENIR DES POSSIBLES

📞 06.61.71.73.46

🏠 73, rue Marx Dormoy - 34400 Lunel

✉️ avenirdespossibles@gmail.com

Contact : 1er contact par mail ou téléphone.

Un lieu physique d'accueil et d'accompagnement, complémentaire aux institutions, inclusif et alternatif aux modèles existants. Un lieu ressource, activités et ateliers du lundi au vendredi de 10h à 17h, stages pendant les vacances scolaires, formations à destination des aidants, établissements scolaires, entreprises...

Cible

Ouvert au plus grand nombre de personnes possible, sans considération d'âge ou de niveau de handicap.

Action

Développer l'autonomie des personnes diagnostiquées autistes, handicapées, ou souffrant de différents troubles : déficit de l'attention, phobie scolaire...

Accompagnement individualisé et collectif.

PROGRAMMES DE SOUTIEN, DE FORMATION ET D'ORIENTATION

POUR LES PROCHES ET AIDANTS



ARIA

ACCUEIL, RESSOURCES, INTERVENTIONS POUR LES AIDANTS EN SANTÉ MENTALE

📞 06 65 84 97 93

🏠 CHU DE MONTPELLIER - Hôpital La colombière - Bât. B2

✉️ aria@chu-montpellier.fr

Contact direct ou orientation par un professionnel de santé



Cible

Pour les proches et aidants concernés par les troubles psychiques.

Quel que soit le trouble, quel que soit le lieu de prise en charge de leur proche.



Action

Equipe du service de psychiatrie adulte du CHU de Montpellier

L'ARIA est un espace neutre indépendant de l'accompagnement des usagers qui permet aux proches de débuter ou consolider leur parcours d'Aidant face à la complexité des défis d'une nouvelle maladie qui s'inscrit dans leur vie.

Concrètement l'ARIA propose :

- Un accueil téléphonique
- Un accompagnement personnalisé
- Une orientation selon les demandes et les besoins
- Des informations et des ressources

Orientation vers les programmes adaptés : PROFAMILLE, BREF, LEO



PROGRAMME BREF

PROGRAMME COURT, GRATUIT ET INDIVIDUALISÉ



Cible

Pour les familles dont le proche vit avec un trouble psychiatrique
Vous êtes à la recherche d'informations ? Vous ne comprenez pas ce qu'il se passe ? Vous vous sentez seul-e, démunir-e ?



Action

L'objectif du programme, à travers 3 RDV est de :

- Proposer un espace de parole libre
- Obtenir des réponses rapides
- Être orienté vers des dispositifs d'aide.

PROGRAMMES DE SOUTIEN, DE FORMATION ET D'ORIENTATION

POUR LES PROCHES ET AIDANTS

○ PROGRAMME LEO



Cible

Programme à destination des aidants (famille, entourage) qui accompagnent une personne vivant avec un trouble psychique (troubles de l'humeur, trouble de la personnalité, addictions, troubles schizophréniques).



Action

8 Séances de 3 heures

- Améliorer la communication avec son proche, le guider vers le changement
- Entretenir la motivation de son proche
- Se reconnecter à soi-même, s'autogérer (modèle allemand ZRM®)
- Partager ses expériences, trouver du soutien

○ PROGRAMME PRO FAMILLE

PROGRAMME ANIMÉ PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



<https://profamille.org>



CHU DE MONTPELLIER - Hôpital La Colombière



Cible

Programme à destination de familles ou proches de personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés.



Action

- **Mieux comprendre leur proche malade et mieux faire face à certains symptômes difficiles à gérer**
- **Apprendre à réduire les conséquences du stress sur elles-mêmes et sur leur propre santé.**
- **Mieux utiliser les possibilités d'aide et de recourir plus efficacement aux services médicaux et sociaux**

Le programme aborde les thèmes suivants :

- Connaître la maladie et les traitements.
- Développer des capacités relationnelles.
- Apprendre à mieux gérer ses émotions.
- Savoir obtenir de l'aide.
- Développer un réseau de soutien.

CONSTITUTION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

AIDE LOCALE



ALH

AIDE LUNELLOISE AU HANDICAP

Monsieur MAURIN Bernard

06 15 30 22 40

b.maurin34@gmail.com



Action

Aide au renseignement de dossiers auprès de la MDPH, accompagnement administratif et orientation.



MAISON FRANCE SERVICES - APIJE

04 67 71 48 50

84 Rue de la Libération - 34400 Lunel

franceservices-lunel@apije.org

Lundi et mercredi : 13:15 - 17:15

Mardi : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:15

Jeudi et vendredi : 08:30 - 12:30



Action

Conseil et orientation dans l'identification des acteurs, la mise en place de solutions et l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et aux aides financières.

Elle combine l'échange humain et l'aide sur les outils numériques.



CCAS LUNEL-VIEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

04 67 87 84 97 sur rendez-vous



Cible

Pour les habitants de Lunel-Viel.



Action

Aide au renseignement du dossier MDPH.

CONSTITUTION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

AIDE LOCALE

CCAS MARSILLARGUES

📞 04 11 28 13 20
✉️ ccas@marsillargues.fr

🎯 **Cible**
Pour les habitants de Marsillargues.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE LUNEL AGGLO

📞 04 67 87 84 97 sur rendez-vous
🏡 240 Av. des Abrivados - 34400 Lunel
✉️ cias@lunelagglo.fr

Lundi : 8h - 12h30 et du mardi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-17h

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

📞 04 67 83 60 64 sur rendez-vous

PERMANENCES DE L'ECRIVAIN PUBLIC POUR AIDE AU RENSEIGNEMENT DES DOSSIERS GRATUITES ET OUVERTES À TOUTES ET TOUS – SUR RDV

**MAISON
J-JACQUES
ROUSSEAU**

📞 04 67 87 83 06
🏡 48 rue J-Jacques
Rousseau
34400 LUNEL

Mardi matin sur RDV
Mercredi toute la journée sur RDV

CCAS LUNEL

📞 04 67 87 84 97

RDV auprès de l'accueil du CCAS ou par téléphone
4 mercredis par mois, de 14 h à 17 h

STS LUNEL SUD

📞 04 67 79 35 93
🏡 89 Av de
Mauguio
34400 LUNEL

ANNUAIRE AVEC GÉOLOCALISATION DES RESSOURCES DE PROXIMITÉ POUR ORIENTER LES AIDANTS

PLATEFORME EN LIGNE

MA BOUSSOLE AIDANT

 maboussoleaidants.fr

Action

Evaluez les aides auxquelles
vous avez droit



Tout comprendre la rémunéra-
tion des aidants familiaux :



LES SOLUTIONS

DE RÉPIT



UNITÉ DE RÉPIT POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP- APSH 34



04 67 91 28 70



EAM de la Bruyère - Domaine de la Bruyère - 34400 St-Christol

L'unité de répit dont l'objectif principal est de permettre à la personne de rompre avec son quotidien, tout en offrant du temps « de répit » à la personne aidante - aidant familial ou professionnel. Cette unité s'étend sur une surface de 550m² composée de 10 chambres individuelles avec salles d'eau privatives et d'un grand espace de vie collective.

Adossée à l'EAM La Bruyère, cette extension bénéficie ainsi de l'ensemble des structures du Territoire du Lunellois : plateaux techniques, pôle soins et salles d'activités de jour.



Cible

Pour des personnes adultes en situation de handicap...

- En attente de place en EAM/FAM
- En attente de séjour de répit, accueil temporaire, vacances
- Avec risque avéré ou non de rupture de parcours
- En situation dite critique - en lien avec la MDA/MDPH de l' Hérault
- En situation d'urgence

Le public accueilli présente des handicaps hétérogènes : handicap physique, cognitif, déficience intellectuelle...



Action

Plusieurs types de Séjours d'accueil temporaire...

- Soutenir et maintenir la personne dans son domicile ou en établissement
- Offrir des séjours de vacances, rupture...
- Participer à l'évaluation des besoins de la personne,
- Accueillir lors d'une situation d'urgence ou complexe
- Soutenir les aidants, familiaux et professionnels

Permettre à la personne de rompre avec son quotidien, tout en offrant du temps « de répit » à la personne aidante - aidant familial ou professionnel.

Conditions d'accès

Les personnes doivent bénéficier d'une orientation EAM • FAM et être âgées entre 20 et 65 ans. Les frais de séjours sont financés soit : par l'établissement ESMS d'origine au titre de l'Aide Sociale et d'une participation de la personne.

LES SOLUTIONS

DE RÉPIT



HALTE POUCE

DU RÉPIT POUR LES PERSONNES ET LES FAMILLES
CONCERNÉES PAR LE HANDICAP



📞 07 79 82 81 17

🏡 Résidence Les Chênes gris - Bât D - 1278 route de Ganges
34090 Montpellier - Tram ligne 1 - Arrêt «Occitanie»

✉️ contact@halte-pouce.fr

🌐 www.halte-pouce.fr

Service de répit à domicile



Action

- Soutenir les démarches administratives et sociales
- Accompagner le projet de vie
- Soulager le quotidien
- Permettre l'inclusion des enfants en milieu ordinaire
- Sensibiliser, former et échanger autour du handicap
- Proposer des espaces de rencontre pour les familles



LES CONGÉS ET ALLOCATIONS POUR LES SALARIÉS

LE CONGÉS PROCHE AIDANT

Le congé de proche aidant permet au salarié de **s'occuper d'une personne handicapée ou âgée ou en perte d'autonomie**. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une **durée limitée**. Demande à effectuer auprès de l'employeur. Le congé de proche aidant n'est pas rémunéré par l'employeur

[Plus d'infos ici](#)



L'ALLOCATION JOURNALIÈRE POUR LES PROCHES AIDANTS

Dans le cadre d'un congés proche aidant, partiel ou total. Le montant de l'AJPA s'élève à **64,54 euros par jour et 32,27 euros par demi-journée**. Cette indemnité de remplacement du salaire est versée dans la limite de 66 jours, pour l'ensemble de la carrière.

Sollicitation auprès de la CAF ou de la MSA

Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Hérault - accueil de Lunel

📞 **32 30** (lundi au vendredi de 9h à 16h)

🏡 **158 avenue des Abrivados - 34400 Lunel**

🌐 www.caf.fr

Allocataire CAF
[Faire une demande en ligne ici](#)



Non allocataire
[Télécharger le formulaire ici](#)



QUI DOIVENT S'ABSENTER OU RÉDUIRE LEUR ACTIVITÉ

SOUTIEN À L'AUTONOMIE DANS LE CADRE DE L'OBTENTION DE LA PCH

Cette aide peut -être sollicitée si présence de difficultés : mentales, de compréhension, de concentration, de mémoire, psychiques, d'autisme, ... Cette nouvelle aide donne le droit à un nombre d'heures par mois, évalué en fonction des besoins exprimés lors de la demande PCH. Vous pouvez utiliser ces heures comme vous voulez sur une année. **Se rapprocher des Services d'aide à domicile, certains proposent une aide à la constitution des dossiers PCH et à la demande de l'aide au soutien à l'autonomie.**

Vous pouvez dédommager (et non salarier) un aidant familial, payer un service prestataire, embaucher directement un salarié ou faire appel à un organisme mandataire

[Plus d'infos ici](#)



LES CONGÉS ET ALLOCATIONS POUR LES SALARIÉS QUI DOIVENT S'ABSENTER OU RÉDUIRE LEUR ACTIVITÉ

AEEH - ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ

Votre enfant doit remplir l'ensemble des conditions suivantes pour percevoir l'AEEH :

- Avoir moins de 20 ans
- Résider en France de façon permanente
- Ne pas percevoir de revenus professionnels supérieurs à 55 % du Smic mensuel brut, soit 990,99 €
- Avoir un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % ou un taux d'incapacité compris entre 50 % et moins de 80 % avec un accompagnement par un établissement ou un service médico-social, un dispositif de scolarisation adapté lié au handicap, des soins et/ou des rééducations en lien avec son handicap, préconisés par la CDAPH.

Plus d'infos ici :



DES RENCONTRES THÉMATIQUES POUR VOUS SOUTENIR

CAFÉ DES AIDANTS

À LUNEL

ACCOMPAGNEMENT • CONSEILS

À LUNEL

VOTRE
PROCHE
PRÉSENTE DES
TROUBLES
PSYCHIQUES ET
CELA VOUS
INQUIÈTE ?



JEUDI 23 JANVIER 2025

Session 1
VOS DROITS
et ceux de
vos proches

LUNDI 5 MAI 2025

Session 2
LE RÉPIT
DES AIDANTS

LUNDI 23 JUIN 2025

Session 3
FAIRE FACE
À LA CRISE

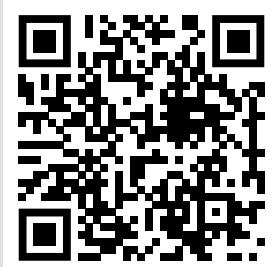
Crédit photo : gracieuseté de la CPTS Pays de Lunel - Crédit photo : CPTS



Plus d'infos ici



Les prochains rendez-vous :



Vous êtes intéressé
par cette thématique ?
Contactez nous



COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

78 rue Lakanal - 34400 Lunel

contact@cpts-paysdelunel.fr

04 67 27 34 76



@cptspaysdelunel

